

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre,

en exercice: 22

le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,

présents: 17

dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. CROS Pierre, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, Mme SECCO Brigitte, M. BOUCHARDON Thierry.

Procurations:

M. PERRIN Roger à M. SERRE Denis Mme ARNAUD Karine à Mme ROURE Marie-Christine Mme LABAUNE Sophie à Mme CHANEAC Brigitte M. SANIEL Jean-Paul à M. CHEYTION Antony M. FERRAND Olivier à Mme PINET Monique

Absents excusés :

M. RICHARD Frédéric Mme FONTANEL Sophie

Absents:

Mme HORNEGG Johanna M. CLAVEL Christophe Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : M. SERRE Denis

Délibération N° 65 - 2025

07064	LE CHEYLARD	D. 10.00	
Code INSEE	BUDGET COMMUNE	DM n°6	2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

emprunt AFL

Distantian	Dépenses (1)		Recette	es (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D-1641: Emprunts en euros	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL D 16 : Emprunts of dollos assimilées	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
D-204182 ; Subv org.publics divers - Bâtiments et Installations	8 000,000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Totál INVESTISSEMENT	8 000,000 €	8 000,000€	0,00€	0,00€	
Total Général		0,00€		0;00€	

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

ID: 007-210700647-20250930-001136-DE

Reçu en préfecture le 02/10/2025 Publié le 2 001. 2025 Publié le

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour,

AUTORISE son Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL Maire du Cheylard

Affiché en Mairie le 2 octobre 2025 Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône pour contrôle de légalité le 2 octobre 2025